

Historique de l'harmonisation de la correction de l'épreuve de SES au baccalauréat-Académie de Grenoble

Les prémices d'une réflexion : 1978-1980

Les premiers questionnements sur la manière dont les enseignants évaluent les copies du baccalauréat B débutent à la fin des années 1970 dans l'académie de Grenoble. En effet, diverses difficultés étaient apparues au fil des années. Un correcteur-formateur explique ainsi « *c'était une époque où la correction du bac était une source de tensions entre collègues (...), avec parfois des résultats surprenants pour nos élèves. D'où la volonté de rationaliser quelque peu la correction de l'écrit, les questions de l'oral, d'harmoniser surtout corrections et interrogations.* » (Paul Molin). Ces tensions vont conduire des enseignants à de premiers échanges : « *dans quelques centres, des collègues se rencontraient de manière informelle dans la période de correction des copies bac pour échanger sur des copies qui leur posaient problèmes ; c'était le cas de Valence* » (Gabriel Trombert).

Forts de ces constats, Marc Talaron et Jean-Paul Robin, assurant la coordination académique, examinent les moyennes des jurys à partir de juin 1978. Ils constatent alors l'ampleur des écarts entre les correcteurs. Ce résultat va ainsi susciter différentes initiatives pour harmoniser les pratiques.

La création du « rapport sur le bac » (juin 1981)

En 1980, le CRDP diffuse un document sur l'épreuve de sciences économiques et sociales, rassemblant diverses informations sur la pratique des correcteurs de l'académie¹. Ce document suscite alors une réflexion aboutissant, lors de la session de juin 1981, à un premier rapport, fondateur de la démarche d'harmonisation des corrections : « *L'épreuve de SES au baccalauréat B dans l'académie de Grenoble - 1981* » de Jean-Paul Robin et Marc Talaron, publié par le CRDP. Il est ainsi structuré en deux parties. L'une porte sur l'écrit : Les sujets / Le processus de coordination / Les travaux de la commission de coordination / Les statistiques / Les remarques d'un jury / Des propositions pour la coordination. La deuxième partie porte sur l'oral : Les questions à l'oral du bac / Les résultats par jury / Proposition pour une coordination à l'oral du bac de juin 1982.

L'objectif est d'harmoniser la correction du bac. Ainsi deux axes de travail de « la commission de correction » sont privilégiés :

- Resserrer l'écart de notation entre les jurys. Les statistiques relevées confirment la nécessité d'harmoniser les corrections. En juin 1981, dans notre académie, 22 jurys ont corrigés le baccalauréat avec des moyennes allant de 7,0 à 10,0, soit un écart de 3 points. Sur 1 676 notes (110 à 120 copies par correcteur), les moyennes se répartissent comme suit : moins de 8 : 34,54 % / 8-9 : 34,37 % / 10 et plus : 31,09 % des copies. 36,43 % des candidats sont admis au Bac B lors du premier groupe d'épreuves, 64,65 % au total après l'oral.
- Doter les collègues de critères communs au-delà de la particularité de chaque sujet, assurant ainsi dans le temps l'homogénéité des corrections.

Ainsi, les prémices d'une coordination apparaissent page 14 : « *Sur interventions de l'APSES, les services du Bac au rectorat ont bien voulu accepter des modifications de dernière heure : la commission restreinte a pu se réunir vendredi 26.06.81 (matin), en un temps plus long que celui initialement prévu (2h1/2 au lieu d'1h1/2). Une commission élargie a ensuite pu fonctionner dès 14h30, l'ensemble des collègues étant présents à 16h. L'an prochain (...) une commission restreinte se réunira le matin ; l'ensemble des correcteurs étant convoqués pour tout l'après-midi (...)* »

Josette Pinteaux, formatrice et coordonnatrice pour le centre de Valence, propose d'amorcer une réflexion pour une meilleure coordination dans la correction des copies de baccalauréat (dissertation) : « *Je sou mets à votre réflexion des extraits d'un ouvrage de Gilbert de Landsheere paru en 1972 aux éditions Labor (Bruxelles) et chez Nathan intitulé "Evaluation continue et examens précis de docimologie". Cet ouvrage, très accessible, peut nous aider dans notre démarche évaluative et permet de se mettre au courant (ou de s'initier) en matière de docimologie. (...)* » Puis, un exemple d'une grille d'évaluation est proposé. Les Lycées d'Enseignement Professionnel seront aussi une source d'inspiration puisqu'à l'époque, ils étaient en avance dans l'explicitation des objectifs d'apprentissages. Leurs documents ont aussi contribué à nourrir la réflexion collective.

Désormais, chaque année, à l'issue des épreuves de bac, la commission de coordination du bac publiera un rapport. Il deviendra ainsi un outil institutionnel, édité par le CDDP, et servant de sources pour les stages académiques. Le travail de cette commission va ainsi s'institutionnaliser au fil des ans, mais l'on peut considérer juin 1981 comme sa date de naissance.

¹ Document que nous n'avons pu consulter mais qui est cité dans « *L'épreuve de SES au baccalauréat B dans l'académie de Grenoble - 1981* » de Jean-Paul Robin et Marc Talaron

La mise en place de la commission d'harmonisation (juin 1982)

Le 2^{ème} rapport de la commission de coordination pour le bac 1982 fait de nouvelles propositions. On note ainsi « deux demandes en ce qui concerne la coordination : la double correction (...) ; la nécessité d'une 2^e séance de coordination "après correction" pour ajuster les notes et limiter les écarts entre les jurys, écarts particulièrement ressentis comme une injustice par les candidats » (p. 1). De plus, « La commission insiste sur la nécessité d'éviter de trop grosses distorsions de notation entre les jurys. La fourchette de 9-10 est fixée comme cadre dans lequel doivent s'inscrire les moyennes des jurys » (p. 4 ; Jean-Paul Robin).

Dans le Sud de l'académie, un groupe animé par Josette Pinteaux, Serge d'Agostino et Gabriel Trombert se fait le relais des préoccupations académiques concernant l'harmonisation des corrections. Mathilde Cotin (lycée Alain Borne, Montélimar) rappelle ainsi que « l'habitude était prise de se réunir deux ou trois jours après la remise des copies pour échanger et surtout se confronter dans la notation. Nous lisions quelques copies pour harmoniser nos attentes. Au milieu des années 80, une réunion avait montré l'écart qu'il pouvait y avoir (de 6 à 16) et une grille plus complète avait été élaborée. »

Cette harmonisation a indiscutablement conduit à une plus grande homogénéité des pratiques, tant à l'écrit qu'à l'oral où la diversité des pratiques d'interrogations posaient réellement problème. Le travail de réflexion des collègues impliqués se concrétisa ainsi par l'élaboration d'un cahier d'interrogations orales, qui existe toujours... sous forme numérisée.

Les premières grilles apparaissent dès 1983

En 1986, cinq groupes de réflexion décentralisés dans les départements vont poursuivre la réflexion. Ceci aboutira à une synthèse réalisée le 6 février 1987, lors d'un stage conduit par Jean-Paul Robin, puis à un rapport publié en mars : « Synthèse des travaux sur l'académie de Grenoble quant à l'évaluation du Bac en sciences économiques et sociales ». La 2^{ème} partie de cette synthèse (Jean-Paul Robin) fait le bilan des expérimentations menées dans l'académie sur les grilles d'évaluation, et revient sur le stage des 18 et 19 octobre 1983 à Valence : Josette Pinteaux, animatrice sciences économiques et sociales du CDDP de Valence, présentait alors les problèmes de l'évaluation en liant évaluation et objectifs. Voici un extrait du compte-rendu de ce stage de Valence, particulièrement éclairant : « La grille est alors un outil d'évaluation qui peut être intégré à la pédagogie elle-même, à condition de respecter un certain nombre de normes. Elle devient un instrument qui permet aux élèves de comprendre ce qu'on leur demande, qui peut leur permettre de s'auto-estimer. (...) Si cette même grille est utilisable pour deux buts différents (préparer à la performance et mesurer cette performance), alors on est très proche d'un bon outil. (...) La grille devrait comprendre 5 rubriques qu'il faudrait classer : forme - contenu - plan - vocabulaire économique - utilisation des documents ». Jean-Paul Robin précise alors que « plusieurs grilles d'évaluation ont circulé dans l'académie, favorisant tant la prise de conscience des difficultés que l'émergence de "repères" communs ».

À la suite de ce stage-bilan, une note de Jean-Paul Robin du 17 juin 1987 prépare la coordination du Bac en proposant trois fiches précisant les exigences en matière de connaissances, d'exploitation des documents, de problématique. Le rapport de la commission de correction de l'académie de Grenoble de juin 1987 comprend d'ailleurs les trois fiches de référence pour les correcteurs, et insiste sur l'harmonisation des notes.

Le processus d'harmonisation engrange d'ailleurs des premiers résultats encourageants car l'écart entre les jurys se resserre.

Écarts de moyennes entre jurys entre 1979 et 1986

Année	Nombre de jurys	Moyenne mini d'un jury	Moyenne maxi d'un jury	Ecart
1979	17	7,2	9,6	2,4
1980	19	8,0	9,4	1,4
1981	22	7,4	9,9	2,5
1982	23	8,2	9,4	1,2
1983	24	8,1	10,0	1,9
1984	26	7,8	9,4	1,2
1985	26	8,0	9,2	1,2
1986	30	7,9	9,1	1,2

Source : ROBIN Jean-Paul, 1987, Rapport sur l'épreuve de SES au bac, Synthèse des travaux sur l'académie de Grenoble, mars

N.B. : Afin d'éliminer les cas exceptionnels, nous avons éliminé les moyennes extrêmes. Ainsi, sur 20 jurys, par exemple, classé par ordre croissant de résultats, le 2^{ème} et le 19^{ème} servent de base de calcul à l'écart.

Mais l'académie de Grenoble n'est pas la seule à se soucier des questions d'évaluation. Les préoccupations des différentes académies sur l'évaluation aboutissent à l'organisation d'un stage national les 13, 14 et 15 février 1989 au

Touquet². Différentes expériences réalisées dans les académies de Lille, Paris, Grenoble, Clermont-Ferrand seront présentées le 2^{ème} jour. Puis, le 3^{ème} jour, un travail en groupes permet l'ébauche d'une grille d'évaluation (dissertation) pour le bac de juin, ainsi qu'une synthèse des grilles proposées. Suite à cette réflexion naît le Groupe national de pilotage « *Expérimentation de la dissertation* » composé de Mmes Échaudemaison, Jean et Mrs Caron, Le Bon et Robin (1er décembre 1992). L'objectif est de construire des grilles de capacités. Les capacités identifiées sont ainsi :

- capacité à mobiliser des connaissances personnelles et des informations du dossier ;
- capacité à produire des réflexions (idées) pertinentes (dégager des idées, les préciser, les illustrer, les nuancer, les relier, les enchaîner, les opposer, les expliquer dans le cadre du sujet) ;
- capacité à s'appropriier le problème et à construire une argumentation convaincante (définir un axe, s'y tenir, présenter efficacement par une expression correcte et l'utilisation d'un vocabulaire économique spécifique).

« *Ces trois capacités, distinctes les unes des autres, sont indissociables dans l'exercice de la dissertation. C'est bien là le caractère même de la dissertation. Aucune de ces capacités n'a d'intérêt en elle-même, leur croisement plus ou moins efficace signe la qualité de la production du candidat* » (Groupe national de pilotage).

Cette même année 1993 voit la construction des « *Objectifs de référence en classe de seconde* ». Le groupe de travail sur ces objectifs est constitué de plusieurs membres ayant travaillé sur l'évaluation (dont C.D Echaudemaison, P. Caron, J.P. Robin).

En parallèle, des collègues de l'académie de Grenoble poursuivent la réflexion en constituant le groupe BOROMO, groupe de travail sur l'évaluation piloté par Alain BOLLON (professeur de français au lycée Monge, Chambéry), Jean-Paul ROBIN (lycée Champollion, Grenoble), Paul MOLIN (lycée du Granier, La Ravoire), et Jacques JULIEN (lycée Vaugelas, Chambéry), rejoints par Élisabeth David et Christiane Poletti. Ce groupe se réunit d'octobre 1990 à juin 1991 pour élaborer des outils pour l'apprentissage de la dissertation en SES en adoptant la démarche suivante :

- recenser dans les textes officiels relatifs à la dissertation ce qui relève du « *descriptif de la tâche terminée* »,
- construire un cadre de référence de ce qui devrait être la dissertation « idéale » : il s'agit ici de « *stabiliser notre objet de recherche* » tant pour faire un bilan (d'étape) que pour nous donner un « *cadre commun de réflexion pour la suite de notre travail* »,
- préciser les capacités qu'exige la mise en œuvre d'un tel cadre de référence,
- élaborer des outils différenciés susceptibles d'aider chaque élève en fonction de sa « personnalité »,
- expérimenter ces outils.

Ce travail aboutira à la proposition d'une grille « *Dissserter : des capacités à maîtriser* » diffusée en mars 1992 (rappelons que l'épreuve des sciences économiques et sociales propose deux sujets de dissertation au choix).

Dissserter : des capacités à maîtriser

Des niveaux de maîtrise Des capacités	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Capacité à se mettre en projet	Comprendre l'énoncé	Situer : . le contexte . les enjeux	Sélectionner les questions qui donnent un sens au problème	Choisir son parcours
Capacité à mobiliser des informations	Collecter : . les documents . les connaissances	Trier	Traiter	Établir des liens
Capacité à raisonner	Affirmer ses idées	Illustrer son propos : faits et chiffres	Expliquer : où, quand, comment, pourquoi	Nuancer son propos
Capacité à sélectionner ses raisonnements	Garder sans trier	Retenir ce qui est adéquat au problème	Retenir ce qui est conforme au réel	Hierarchiser
Capacité à organiser sa démarche	Regrouper en parties	Ordonner à l'intérieur de chacune des parties	Articuler : . liens logiques . transitions	Donner sa pleine cohérence à l'ensemble
Capacité à communiquer	Mettre en page clairement, proprement	S'exprimer correctement	Maîtriser le vocabulaire économique	Formuler rigoureusement

Source : Boromo, 16 mars 1992

² Il y aura aussi une université d'été en juillet 1990 au Touquet sur le même thème. Elle sera suivie de différents stages de suivi de l'Université d'Été du Touquet sous le pilotage de Bernard Simler : les 22 et 23 avril 1991 (1^{er} stage de suivi), les 30 et 31 mars 1992 (2^{ème} stage), les 1^{er} et 2 février 1993 à Lille (3^{ème} stage).

Au CDDP de Valence, l'équipe réunie autour de Josette Pinteaux publie, en 1990, une plaquette « *Apprentissage des savoirs fondamentaux en SES* » anticipant l'adjonction à la dissertation d'une nouvelle épreuve en cours de discussion (la question de synthèse). Cette publication décompose et explicite les étapes, les gestes mentaux nécessaires pour réussir en SES. Elle représente à la fois des pistes d'harmonisation et reflète des pratiques collectives existantes. On y trouve une fiche d'évaluation et d'auto évaluation d'une dissertation et en page 13 la synthèse des exigences pour réussir une dissertation (tiré d'un article publié dans DEES, n°56, juin 1984). De même, en 1994, le CDDP de Valence publie « *Comprendre des mécanismes en SES* ». Dans la présentation du dossier professeur, on peut lire : « *Ces fiches résultent des travaux de l'équipe du CDDP de la Drôme qui se sont déroulés durant deux années scolaires environ, et ont permis de rapprocher les objectifs et les exigences des divers collègues. La trentaine de fiches qui suit constitue une première application de la démarche qui s'est dégagée.*

1) *Quelles sont les exigences des enseignants, le jour du bac ?*

Les correcteurs, le jour du bac et tout au long de l'évaluation, attendent un certain nombre de passages obligés dans les copies. A tout sujet, correspond la présentation d'un certain nombre de mécanismes. Mais il ne suffit pas de les citer, on attend davantage de l'élève de la série ES, il faut :

- *d'une part, présenter le mécanisme de manière logique, montrer les chaînons intermédiaires qui séparent le point de départ et le point d'arrivée (exemple : comment passe-t-on d'une relance de la demande à un déséquilibre extérieur ?) ;*
- *d'autre part, confronter le mécanisme attendu aux faits en utilisant ses connaissances et le dossier documentaire. Il faudra, notamment, préciser les conditions concrètes dans lequel le mécanisme fonctionne. »*

C'est à cette période que la procédure de coordination des correcteurs à l'écrit, structurée en deux étapes se met en place. Paul Molin la décrit ainsi : « *une première journée pour apprécier la difficulté de sujets, préciser ce que l'on pouvait attendre des élèves sur le fond et la forme à l'aide des grilles, puis évaluer quelques copies. Le lendemain, dans chaque centre, évaluation de ces copies-test avec les correcteurs* ».

Les modifications / évolutions

Lors de la session de juin 1996, les correcteurs de l'académie de Grenoble expérimentent de nouvelles grilles d'évaluation de la dissertation et de la nouvelle épreuve appelée « question de synthèse » créée pour le Bac 1995. Elles résultent du travail du GREPE, Groupe de Recherche et de Propositions sur l'Évaluation (Elisabeth. David, Bruno Hoste, Laurence Maurin, Jean-Paul Robin, Laurent Tarillon). Le GREPE s'est réuni en 1995-1996, sous l'égide du CDDP de Grenoble, pour prolonger le travail du stage académique organisé par M. Babarit sur la nouvelle épreuve (Voiron, octobre 1994). L'objectif de ce groupe est de partir des critères d'évaluation de la question de synthèse, définis lors du stage, pour proposer des grilles adaptées à la diversité des pratiques de chaque collègue, mais aussi et surtout de proposer des modalités précises d'évaluation de chaque critère. Il fait de même pour la dissertation.

Proposition grille évaluation - Question de synthèse (Bac 1996)

L'élève ou le candidat sait :	NON	Plutôt non	Plutôt oui	OUI
1- Présenter sa synthèse 1.1 Poser clairement le sujet en introduction 1.2 Annoncer le plan en introduction 1.3 Résumer les arguments en conclusion				
2- Utiliser « à bon escient » 2.1 Le travail préparatoire 2.2 Les connaissances personnelles 2.3 D'autres informations des documents				
3- Construire une argumentation cohérente 3.1 Suivre la problématique imposée (à défaut le plan) 3.2 Répondre en présentant des séquences argumentatives 3.3 Structurer son devoir				
4- Respecter les contraintes 4.1 Trois pages (+ ou - 10 %) 4.2 Rédaction, présentation, orthographe				

Source : Document du GREPE

Proposition grille évaluation - Dissertation (Bac 1996)

L'élève ou le candidat sait :	NON	Plutôt non	Plutôt oui	OUI
1- S'approprier le sujet 1.1 Donner du sens au sujet 1.2 En déduire une démarche pour y répondre				
2- Mobiliser des informations utiles à sa démarche 2.1 Le vocabulaire spécifique de la colonne 2 du programme 2.2 Des informations tirées des documents 2.3 Des informations tirées des connaissances personnelles				
3- Construire une argumentation 3.1 Construire un plan conforme à sa démarche 3.2 Se tenir à son axe explicatif 3.3 Construire des paragraphes argumentaires				
4- Respecter les contraintes 4.1 Maîtriser globalement le vocabulaire économique et social 4.2 Structure interne apparente 4.3 Efforts de présentation et d'expression				

Source : Document du GREPE

La diffusion de ces grilles et leur appropriation ont eu lieu lors de différents stages. En novembre 1995, un stage est organisé à Valence sur l'épreuve de synthèse (définitions, validation des savoir-faire, sens des verbes des questions préalables, des verbes de la question de synthèse, confrontation à des copies réelles issues du bac 1995). En novembre et décembre 1996, ont lieu des stages à Valence (animés par Mathilde Cotin et Gabriel Trombert) et à Chambéry (animé par Elizabeth David et Christiane Poletti) pour s'approprier les référentiels des nouvelles épreuves de SES. Un collègue, chargé de mission de l'inspection, Daniel Desprès, œuvrera aussi pour la mise en forme et la diffusion de ces grilles, accompagné par Christiane Pothin.

En mars 2005, Pascal Binet et Laurent Tarillon, formateurs-coordonnateurs académiques, décident de piloter la rénovation des grilles d'évaluation. Pascal Binet (lycée Ambroise Croizat - Moutiers) explique cette évolution : « *En effet, les grilles utilisées jusque-là maintenaient des ambiguïtés, notamment, des difficultés à identifier ce qui devait être attendu, et ce qui devait être valorisé. Au fil des ans, la colonne "valorisation", c'est-à-dire les éléments permettant d'obtenir des points "en plus" du barème, avait enflé, risquant d'entraîner des pratiques d'enseignement dépassant le programme stricto sensu, dans le but de mieux armer les élèves en leur permettant d'obtenir ces "valorisations". Un autre problème concernait les impératifs de forme (notamment le plan, l'introduction et la conclusion) qui semblaient déconnectés de leur nécessité sur le fond. La solution à ces deux problèmes était de passer à une évaluation totalement basée sur des compétences clairement identifiées.* » Ces grilles entrèrent officiellement en vigueur en juin 2008 [annexe 3].

Les « *Tableaux de repères et d'évaluation de la dissertation, de l'épreuve composée et de l'épreuve de spécialité* » sont proposés et testés dans différents stages (Romans, le 9 février 2005 pour la dissertation, et La Ravoire pour la question de synthèse). Ils entrent en vigueur en juin 2007. La dernière évolution des grilles résulte de la réforme des épreuves du baccalauréat 2013, qui conduit à une nécessaire actualisation des outils d'évaluation académiques, diffusés à l'occasion des stages de formation continue (octobre et novembre 2012). Cette actualisation fut menée par trois collègues (Laetitia Blanc, Thomas Blanchet, et Christina Lautaud), dont les propositions furent validées par l'IPR, Jean Fleury, et les collègues membres de la commission d'harmonisation.

Conclusion

La commission d'harmonisation est donc aujourd'hui institutionnalisée. Fruit d'un long processus entamé au début des années 80, la commission a su renouveler les pratiques de correction de copies dans l'académie de Grenoble.

La procédure permet de promouvoir l'égalité de traitement de tous les candidats. Elle offre aussi à chaque correcteur et aux élèves la possibilité de mieux s'approprier l'utilisation des tableaux d'évaluation de la dissertation comme de l'épreuve composée, tout au long de l'année. L'intérêt de ces grilles a été reconnu puisqu'elles ont fait l'objet d'une étude menée par des universitaires de Paris-Descartes en mars 2010.

Le travail de la commission d'harmonisation est aussi le résultat des échanges et débats entre collègues volontaires, qui assurent la coordination du bac. Si ce travail permet de borner les attentes vis-à-vis des candidats, il permet aussi de réfléchir à l'amélioration des grilles.

In fine, le travail de la commission d'harmonisation et l'utilisation des grilles permettent à chacun de travailler en toute liberté pédagogique tout en respectant les programmes et les capacités exigées des candidats.

Juin 2017,
Thomas Blanchet & Christina Lautaud

Nous remercions chaleureusement Jean-Paul Robin qui nous a prêté ses archives, sans lesquelles nous n'aurions pas reconstitué le fil de l'histoire de l'harmonisation dans l'académie de Grenoble. Jean-Paul a ensuite relu le texte en apportant de précieux commentaires. De même, Paul Molin, Gabriel Trombert et Bruno Hoste n'ont pas hésité à relire le texte, en nous apportant d'utiles précisions. Enfin, Pascal Binet a accepté d'expliquer la rénovation des grilles en 2005.

Bibliographie

Ont guidé les collègues dans les années 80-90 :

De LANDSHEERE Gilbert, 1972, *Evaluation continue et examens précis de docimologie*, éditions Labor (Bruxelles) et Nathan
HADJI Charles, 1989, *L'évaluation, règles du jeu. Des intentions aux outils*, ESF, Paris 1989, (préface de Philippe Meirieu)
CEPEC Collectif de chercheurs lyonnais dont P Meirieu - Direction Ch Delorme, 1987, *L'évaluation en questions*, ESF, Paris, 1987, (Préface de Guy Avanzini)

Pour rédiger ce document :

GOASDOUE Rémi, VANTOUTOUT Marc, 2011, *Correction de dissertations en SES*, Idées, n°163, mars
Groupe de Recherche et de Propositions sur l'Évaluation, 1996, *Propositions de grilles de correction*, Académie de Grenoble
ROBIN Jean-Paul, 1982, *Rapport de la commission de coordination pour le bac 1982*, Académie de Grenoble, CRDP
ROBIN Jean-Paul, 1987, *Rapport sur l'épreuve de sciences économiques et sociales au bac - Synthèse des travaux sur l'académie de Grenoble*, mars, Académie de Grenoble, CRDP
TALARON Marc, ROBIN Jean-Paul, 1981, *L'épreuve de SES au baccalauréat B dans l'académie de Grenoble – 1981*, Académie de Grenoble, CRDP

Annexe 1 : Quelques exemples de sujets de bac

1981

- Peut-on dire que la croissance démographique actuelle des pays sous-développés à économie de marché est une entrave à leur développement économique ?
- A l'aide de vos connaissances et des documents ci-joints (disposés dans un ordre quelconque), vous étudierez les conditions dans lesquelles s'effectue l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

1987

- Analyser le mouvement de privatisation en cours dans certains pays capitalistes développés
- A l'aide des documents fournis et de vos connaissances personnelles vous vous demanderez dans quels domaines et jusqu'à quel point l'évolution des techniques modifie l'organisation sociale des pays capitalistes développés.

1990

- Depuis plusieurs années, dans les pays capitalistes industrialisés, on assiste à une forte progression des mouvements de concentration des entreprises. En vous appuyant sur l'exemple français des années 80, vous analyserez ce comportement des entreprises.
- Quelles liaisons peut-on établir entre les progrès de l'instruction et l'évolution de la natalité dans les pays du Tiers-Monde ?

1993

- Peut-on dire que les politiques dites « de rigueur » mises en oeuvre depuis une dizaine d'années dans les pays développés à économie de marché (PDEM) ont atteint leurs objectifs ?
- Dans quelle mesure les systèmes de protection sociale mise en place dans les pays d'Europe de l'Ouest contribuent-ils à une réduction des inégalités ?

Annexe 2 : Historique du bac et programme de terminale

1968 : Entrée en vigueur du premier programme de terminale (septembre)

1969 : Premières épreuves du bac en SES

1982 : Entrée en vigueur du nouveau programme de terminale (septembre)

1995 : Entrée en vigueur du nouveau programme de terminale ; création de l'enseignement de spécialité (septembre)

Nouvelle épreuve du baccalauréat : question de synthèse (juin)

1996 : Modification des épreuves du baccalauréat pour évaluer l'enseignement de spécialité (juin)

1998 : Allègements du programme de terminale (septembre)

Nouvelle épreuve de spécialité (juin)

2003 : Entrée en vigueur du nouveau programme de terminale (septembre)

2012 : Entrée en vigueur du nouveau programme de terminale ; création des spécialités économie approfondie et sciences sociale et politique (septembre)

2013 : Allègements du programme de terminale (septembre)

Nouvelle épreuve du baccalauréat : épreuve composée (juin)

Annexe 3 : Tableau des repères d'évaluation pour la dissertation

Document académique en vigueur à partir de la session de juin 2008 du baccalauréat en SES

Compétence	Indicateur	Barème
Introduire	<ul style="list-style-type: none"> - Cadrage du sujet : <i>sens des notions, champ géographique, champ historique, faits incontournables.</i> - Tâche à accomplir : <i>termes d'un débat, effets d'une variable sur une autre, causes, mises en relation...</i> - Annnonce de plan. 	2
Mettre en oeuvre une réponse organisée et acceptable par rapport au sujet	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a un plan : - La tâche à accomplir est respectée. - Le plan traite du thème du sujet 	2
Utilisation <u>pertinente</u> pour <u>répondre au sujet</u> des termes du sujet	Maîtrise des différents aspects des termes du sujet : <i>A préciser</i>	2
Mettre en oeuvre des séquences argumentatives <u>pour répondre au sujet</u>	Présence explicite d'une idée par séquence reliée au sujet Présence d'argument(s) pour la défendre Présence d'une illustration (il s'agit ici d'évaluer seulement la cohérence de l'argumentation)	4
Mobiliser les connaissances <u>pour répondre au sujet</u>	Maîtrise des notions du programme : <i>liste</i> Utilisation pertinente de <i>faits avérés</i> <i>Maîtrise des mécanismes</i> Aucune théorie ou auteur n'est exigible Présents dans l'argumentation	4,5
Mobiliser des informations des documents <u>pour répondre au sujet</u>	<i>Informations tirées des documents</i> <i>Reformulation des textes</i> <i>Lecture compréhension des données chiffrées</i> <i>Calculs, tendances, périodisation</i> <i>Croisement</i> <i>Distance par rapport à un document</i> Présents dans l'argumentation	4,5
Conclure	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse au sujet - Idées principales de l'argumentation <p>L'ouverture est valorisée pour 0,5 au maximum si elle est satisfaisante</p>	1

Les éléments qui sont en italiques doivent être précisés, contextualisés par rapport au sujet par la commission d'harmonisation.

Barème : « oui » c'est le maximum des points de la compétence ; « plutôt oui », au moins la moitié des points ; mais « non », c'est zéro.

Tableau des repères d'évaluation de la synthèse

Document académique en vigueur à partir de la session de juin 2008 du baccalauréat en SES

Compétence	Indicateurs	Barème
Introduire	<p>- Cadrage du sujet : <i>sens des notions, champ géographique, champ historique, faits incontournables.</i></p> <p>- Tâche à accomplir : <i>termes d'un débat, effets d'une variable sur une autre, causes, mises en relation...</i></p> <p>- Annnonce de plan.</p>	1
Respecter le sujet	<p>Utilise les mots clés du thème</p> <p>Tâche (action demandée)</p> <p>Plan imposé</p>	1,5
Mettre en œuvre des séquences argumentatives pour répondre au sujet	<p>Présence explicite d'une idée par séquence reliée au sujet</p> <p>Présence d'argument(s) pour la défendre</p> <p>Présence d'une illustration</p> <p>(il s'agit ici d'évaluer seulement la cohérence de l'argumentation)</p>	1,5
Mobiliser des connaissances en plus des notions du sujet, dont celles du travail préparatoire	<p><i>Notions du programme</i></p> <p><i>Mécanismes</i></p> <p><i>Faits avérés</i></p> <p><i>Utilisation de certaines QP en fonction du sujet</i></p> <p>présents dans l'argumentation</p>	2,5
Mobiliser des données statistiques, dont celles du travail préparatoire	<p>- Lecture/compréhension <i>nombre intégré dans une phrase avec unité pour donner du sens</i></p> <p>- Interprétation/ manipulation : <i>calcul même approximatif, mise en évidence de tendances, de périodisation...</i></p> <p><i>Utilisation de certaines QP en fonction du sujet</i></p> <p><i>Présentes dans l'argumentation</i></p>	1,5
Mobiliser des informations issues des textes, dont celles du travail préparatoire	<p>- Compréhension : <i>Informations d'un élément du texte</i></p> <p>- Croisement <i>entre les documents</i></p> <p><i>Utilisation de certaines QP en fonction du sujet</i></p> <p><i>Présentes dans l'argumentation</i></p>	1,5
Conclure	<p>- Réponse au sujet</p> <p>Idées principales de l'argumentation</p> <p>- L'ouverture est valorisée pour 0,5 au maximum si elle est satisfaisante</p>	0,5

Les éléments qui sont en italiques doivent être précisés, contextualisés par rapport au sujet par la commission d'harmonisation.

Barème : « oui » c'est le maximum des points de la compétence ; « plutôt oui », au moins la moitié des points ; mais « non », c'est zéro.